

J'ai ici un éditorial du *Globe and Mail* de Toronto, du 12 octobre, exposant de façon détaillée le point de vue du rédacteur en chef sur l'assurance frais médicaux. Je voudrais inscrire au compte rendu le dernier paragraphe, très pertinent selon moi, de cet éditorial. Le voici:

Voilà à quoi on s'expose quand on laisse un horaire l'emporter sur les circonstances et le bon sens. Ce n'est pas le meilleur moyen d'assurer aux Canadiens la meilleure assurance frais médicaux possible.

C'est bien mon avis. Néanmoins, ce passage est précédé des erreurs commises par le gouvernement dans l'institution du régime de pension canadien. Je ne suis pas très fier de moi en disant cet après-midi que j'ai voté en faveur du régime de pension canadien et si c'était à recommencer, je voterais contre, démontrant ainsi la justesse de l'article en question.

Je dois dire, monsieur l'Orateur, que j'ai été quelque peu consterné en lisant l'article du *Globe and Mail* de ce matin, intitulé: «Le bill sur l'assurance frais médicaux se heurte à l'obstruction des conservateurs». Si notre attitude vis-à-vis de l'assurance frais médicaux constitue une obstruction, l'auteur de l'article ferait mieux, je pense, de lire le hansard et de jeter un coup d'œil sur notre amendement, qui est constructif.

**M. Orlikow:** C'est un amendement en vue de couler le bill.

**M. Winkler:** Nullement. Comme je l'ai déjà dit, si l'on veut mettre l'assurance frais médicaux en vigueur dès maintenant, nous nous prononcerons en faveur du 1<sup>er</sup> janvier 1967. J'ai l'appui de chacun des membres du parti conservateur à ce sujet.

**M. Knowles:** Le gouvernement la renvoie à deux ans, mais vous, vous la renvoyez aux calendes grecques.

**M. Winkler:** Cela est absolument faux, naturellement. Le député n'a qu'à se renseigner sur tous les endroits du pays où des programmes médicaux sont mis en œuvre et c'est une chose qu'il sait parfaitement bien, je pense.

**L'hon. M. Pickersgill:** Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au député?

**M. Winkler:** Je suis toujours enchanté de voir le ministre des Transports me poser une question.

**L'hon. M. Pickersgill:** Le député peut-il nous dire s'il vise par là à devenir chef?

**M. Haidasz:** M. Fulton a anéanti ses visées dans ce sens hier soir.

**M. Winkler:** Mes aspirations, dans le domaine politique, consistent à servir le Canada et les Canadiens.

**L'hon. M. Pickersgill:** Ces propos ressemblent à ceux d'un chef.

**M. Winkler:** Voici, monsieur l'Orateur; si le ministre des Transports est d'avis que son parti a besoin à tel point d'un chef, je vais sûrement passer de l'autre côté du parquet.

**M. Knowles:** Ne trouvez-vous pas qu'il y a déjà assez de tories en face?

**M. Winkler:** Je crois qu'à l'origine le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. MacEachen) a présenté ce régime au moment qui, d'après lui, était le plus propice pour obtenir l'appui de la majorité des provinces. Nous savons à l'heure actuelle que la majorité des premiers ministres provinciaux ne voient pas d'un œil particulièrement favorable le régime présenté par le ministre—cette remarque n'a rien de politique, je suis simplement objectif. Puis, le ministre des Finances (M. Sharp) a innové en retardant l'entrée en vigueur du régime jusqu'à la mi-1968. Si ce retard s'explique par des raisons économiques, et c'est fort possible, le gouvernement devrait alors examiner à nouveau sa position à l'égard d'autres projets dont il avait parlé, comme le programme des bourses qui a aussi été retiré.

● (1.40 p.m.)

Je ne vois pas comment le retrait du programme des bourses influencerait sur cette mesure maintenant qu'elle a été retardée jusqu'en 1968. A vrai dire, le gouvernement libéral songe à remettre à plus tard bien d'autres dépenses, et même si le ministre a fait une observation sur l'attitude de M. Hall, je suis toujours d'avis que les fonds affectés à l'enseignement et à la mise en vigueur de cette mesure devraient avoir la priorité. Mais il en a été décidé autrement. La seule conclusion qui s'impose donc c'est que le ministre des Finances a pris sa décision très à la hâte et probablement sans l'assentiment du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Je ne crois pas que cela ait été attribuable à des raisons personnelles, bien que je doive avouer que le ministre des Finances (l'honorable M. Sharp) a de jour en jour meilleure mine à mesure que les faibles tombent sur sa route. Il prend grande allure. Je ne crois pas que le ministre des Transports (l'honorable M. Pickersgill) était sérieux en faisant ses remarques tantôt. Le ministre des Finances procède bien, je pense, dans la bonne direction.

**M. Knowles:** Puis-je poser une question au député?

**M. Winkler:** Oui.